

# LE REFLET



# PÉRIBONKA

PÉRIBONKA

\*\*\*\*\*

## AOÛT 2017 ÉDITION SPÉCIALE

\*\*\*\*\*

### MUNICIPALITÉ DE PÉRIBONKA ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

#### AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES CONCERNÉES PAR LE PROJETS DE RÈGLEMENTS SUIVANTS :

- Adoption du premier projet de règlement numéro 2017-08 modifiant le plan d'urbanisme numéro 2011-04 et ses amendements et vigueur en vue d'en assurer la concordance aux dispositions des règlements 15-379 et 16-385 de la MRC de Maria-Chapdelaine.
- Adoption du premier projet de règlement numéro 2017-09 modifiant le règlement de zonage numéro 2011-05 et ses amendements en vigueur en vue de créer la nouvelle zone 26-1 ld1 à même une partie des zones 19 A dyn et 26 A dyn et d'assujettir cette zone aux dispositions applicables.

AVIS PUBLIC EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ET DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA MUNICIPALITÉ DE PÉRIBONKA:

QUE le Conseil de la Municipalité de Péribonka, lors de l'assemblée régulière tenue le lundi 14 Août 2017, a adopté les projets de règlement identifiés ci-haut;

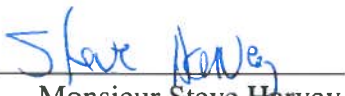
QUE le plan et le règlement de zonage mentionnés ci-haut est adopté en vue d'ajouter une nouvelle zone d'îlots déstructurés dans le but de créer de nouvelles zones pour construire des habitations.

QUE cette modification touche seulement 2 secteurs situés dans la route Potvin.

QUE les projets de règlement de même que les illustrations sont disponibles pour consultation au bureau du soussigné au 312 rue Édouard-Niquet, aux heures normales de bureau;

QU'une consultation publique sur ce projet de règlements aura lieu à l'hôtel de ville de la Municipalité de Péribonka le mercredi 23 août 2017 du 19h00 à 19h30, au cours de laquelle seront expliqués les projets de règlement et les conséquences de leur adoption. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur ce projet de règlements seront entendus à cette assemblée.


Péribonka, ce 17e jour d'août 2017

  
Monsieur Steve Harvey,  
Secrétaire-trésorier et Directeur-général

**AVIS PUBLIC**  
**Déplacement de la séance du lundi 11 septembre 2017**  
**MUNICIPALITÉ DE PÉRIBONKA**

Veuillez prendre avis que la séance ordinaire du conseil municipal du lundi 11 septembre 2017, se tiendra exceptionnellement le mardi, 5 septembre 2017 à 19h30 à la salle du conseil situé au 312, Édouard-Niquet.

DONNÉ À PÉRIBONKA, CE 17<sup>E</sup> JOUR D'AOÛT DEUX MILLE DIX-SEPT.

  
Steve Harvey  
Directeur général

\*\*\*\*\*

**AVIS PUBLIC**  
**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**  
**MUNICIPALITÉ DE PÉRIBONKA**


AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le Conseil municipal de la Municipalité de Péribonka statuera sur une demande de dérogation mineure à la séance régulière, du mardi, 5 septembre 2017, qui se tiendra à 19h30, au 312, Rue Édouard-Niquet.

**488, Édouard-Niquet**

D'autoriser la construction d'un garage d'une superficie de 100.3 m2. Dérogatoire de 22.71 m2.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande lors de la séance régulière du mardi 5 septembre 2017.

Donné à Péribonka, ce 17<sup>e</sup> jour d'août 2017.

  
Steve Harvey  
Directeur général, Secrétaire-Trésorier  
Municipalité de Péribonka

\*\*\*\*\*

**FIN DE SAISON DU BISTR'EAU PUB PÉRIBONKA**

La saison estivale tire à sa fin et le Bistr'eau Pub Péribonka aimerait remercier sa fidèle clientèle.

Notez que le restaurant sera ouvert jusqu'au lundi 4 septembre 2017 inclusivement.

*MERCI ET À L'AN PROCHAIN!*